

**MAIRIE DE COURCELLES SUR VIOSNE**

14, rue de la Libération, 95 650 COURCELLES SUR VIOSNE

Tél. : 01 34 42 71 01 Télécopie : 01 34 66 93 71

@ : mairie-courcellessurviosne95@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2016

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres votants : 11
Date de convocation : 17/11/2016

le 24/11/2016 à 20 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la Présidence de M GRAIS Gérard, Maire ; Après avoir constaté que le quorum est atteint M GRAIS Gérard ouvre la séance. Le compte rendu de la séance du 22/09/2016 est adopté à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : M GRAIS Gérard Maire, Mme MANOFF Laurence Adjoint, M RAULT Albert Adjoint, Mr ROCHE Christophe, Mme FLOHART Gaëlle, Mme VERBRUGGHE Nathalie, Mme MATHIEU Nathalie, Mme ROVEZ Liliane, Mr ROLLAND Jean-Louis, Mr ENGUERAND Daniel, Mr LARUE Cédric.

SECRETAIRE DE SEANCE : MRAULT Albert

ORDRE DU JOUR :

- **Délibération Emprunts caisse d'Epargne.**
- **Décision modificative budgétaire n°3/2016.**
- **Délibération sur le schéma de mutualisation.**
- **Décision pour adhésion au CIG de l'établissement public interdépartemental Yvelines/Hauts de Seine.**
- **Questions diverses.**

DELIBERATION N° 2016-30 : EMPRUNTS CAISSE EPARGNE

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de solliciter la Caisse d'Epargne Ile de France en vue de l'obtention d'un prêt pour des travaux de voirie. Prêt d'un montant de 100 000 euros dont les caractéristiques sont les suivantes : durée 15 ans, taux 0,98%,

amortissement progressif du capital avec échéance annuelle constante et frais de dossier offerts.

Les crédits feront l'objet d'une inscription au BP 2016. Les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire Gérard GRAIS à signer tout document se rapportant à ce prêt.

DELIBERATION N° 2016-31 : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 3/2016

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de voter les écritures budgétaires suivantes :

OUVERTURE DE NOUVEAUX CREDITS

Investissement recettes 1641 (emprunts) : 100 000€

Investissement dépenses 2151 (réseaux de voirie) : 100 000€

VIREMENTS DE CREDITS

2135/21 (installations générales) : - 1 250€

2188/21 (autres immobilisations corporelles) : + 1 250€

73925 (FPIC) : + 563€

60633 (fournitures voirie) : -563€

DELIBERATION N° 2016-32 : SCHEMA MUTUALISATION

Vu le Code général des collectivités territoriales et ses articles,

Monsieur le Maire,

RAPPELLE le groupe de travail mis en place pour l'étude du schéma de mutualisation et son avis favorable émis,

RAPPELLE l'avis favorable émis sur ce schéma lors de la réunion de bureau du 5 avril 2016,

RAPPELLE l'envoi réalisé à l'ensemble du conseil communautaire (délégués titulaires et suppléants) par voie électronique en date du 8 avril 2016 sollicitant les éventuelles observations à formuler pour la date prévisionnelle du vote du 23 juin,

RAPPELLE l'envoi à nouveau réalisé du 17 juin 2016, à l'ensemble par voie électronique pour cette réunion,

RAPPELLE le vote à l'unanimité lors de la réunion du conseil communautaire du 23 juin

PROPOSE que le Conseil Municipal émette un avis,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

VALIDE le schéma de mutualisation sous réserve que l'approbation de ce dernier n'engendre pas de frais supplémentaires pour la Commune

CHARGE Monsieur le Maire de le notifier à la CCVC

DELIBERATION N° 2016-33 ADHESION AU CIG DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC INTERDEPARTMENTAL YVELINES / HAUTS DE SEINE

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne nous fait part de la demande d'affiliation de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts de Seine.

Cette adhésion est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX :

Monsieur le Maire a demandé un devis pour réparer le mur de séparation entre la Mairie et le 2 Rue de la Groux endommagé par le lierre.

Une demande de subvention va être présentée au Conseil Départemental pour refaire à l'identique le revêtement et les trottoirs de la Rue de la Libération.

BIBLIOTHEQUE

Une fois par mois il est prévu que les élèves des grandes classes de primaire viennent en bibliothèque .Il est envisagé une ouverture supplémentaire de la bibliothèque le 1er Mercredi de chaque mois de 18 à 19h.

INFOS DIVERSES

Le gymnase de Vigny sort de terre il devrait être terminé pour la prochaine rentrée scolaire.

La société Veolia est en train de procéder au changement des compteurs d'eau pour passer en télé-relève, le captage d'eau va faire prochainement l'objet d'un contrôle.

Le Téléthon aura lieu le samedi 3 décembre.et la fête de fin d'année de l'école le 13 décembre.

La séance est levée à 22h10.

Le Maire

Les membres